

ACTES UNILATÉRAUX ET CONTRATS

La délégation du pouvoir de suspension d'un fonctionnaire

CONTENTIEUX

Conseil d'Etat : impartialité et indépendance de ses membres

DROIT PUBLIC DE L'ÉCONOMIE

Les sociétés d'économie mixte. Bilan et perspectives
Colloque Sénat, 27 mai 2005

FONCTION PUBLIQUE

Principe d'égalité des sexes et contrôle de conventionnalité des lois de validation

RESPONSABILITÉ

Les droits des caisses de sécurité sociale en appel dans le contentieux indemnitaire

URBANISME

La portée de l'illégalité d'un plan d'occupation des sols pour l'autorité administrative

DOSSIER

Déclin ou renouveau de la loi ?

- L'été des ordonnances
- La conception matérielle de la loi

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

La réforme des lois de financement de la sécurité sociale devant le Conseil constitutionnel

La décision du Conseil constitutionnel du 24 mars 2005, *Hauchemaille et Meyet* : un nouveau pas en matière de contrôle des référendums

L'amorce d'une « véritable révolution juridique » : la réponse du juge ordinaire et du Parlement à la censure par le Conseil constitutionnel d'une loi promulguée



DIRECTION

Directeurs :
Frank Moderne et Pierre Delvolvé

Secrétaire général :
Dominique Pouyaud
Professeur à l'Université René-Descartes (Paris V)

Secrétaire général adjoint :
Frédéric Bicheron
Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

31-35, rue Froidevaux,
75685 Paris cedex 14
E-mail: rfda@dalloz.fr

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

ÉDITION

Directeur éditorial :
Philippe Weiss

Éditeur :
Arlette Courvasier
Tél. rédaction : 01 40 64 53 97
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail: a.courvasier@dalloz.fr

Secrétaire de rédaction :
Jocelyne Londero

MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable : Corinne Ménager
Marketing : Laurence Noca

ABONNEMENT

Relations clients : Marie-Hélène Tylman

Revue bimestrielle (6 numéros par an)
BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC/mn)
Fax : 01 40 64 89 95

Prix de l'abonnement (1 an) :

France 165 €
Étranger 181 €
Prix au numéro 37,10 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenford - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme
au capital de 3956040 euros
Siège social :
31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 221A
TVA FR 69 572 195 550

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

CPPAP n° 1008 T 83763
ISSN 0763-1219

DOSSIER

909

Déclin ou renouveau de la loi ?

L'été des ordonnances

par Pierre DELVOLVÉ 909

Document :

Conclusions de Michel Bernard
(CE, Ass., 5 mai 1961, *Société Librairie Aristide Quillet, Cabus et Raulot*) 918

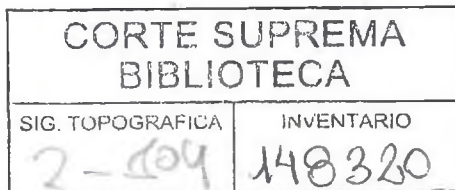
La conception matérielle de la loi

1. La loi ordinaire
par Guillaume GLÉNARD 922

Annexe

Cons. const. décis. n° 2005-512 DC,
21 avr. 2005, *Loi d'orientation et de programmation sur l'avenir de l'école*

2. L'exception de la loi de programme
par Wagdi SABETE 930



RUBRIQUES

ACTES UNILATÉRAUX ET CONTRATS

Le juge administratif et la délégation du pouvoir de suspension d'un fonctionnaire
(à propos de l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 novembre 2004, *Ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche c/ M. A.*)
par Guillaume TUSSEAU 935

Annexe

CE, 22 nov. 2004, *Ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche c/ M. A.*

CONTENTIEUX

L'impartialité et l'indépendance des membres du Conseil d'Etat
(concl. sur CE, 5 oct. 2005, *Hoffer*)
par François SÈNERS 942

DROIT PUBLIC DE L'ÉCONOMIE

Les sociétés d'économie mixte. Bilan et perspectives
Colloque organisé le 27 mai 2005 au Sénat

1. Les sociétés d'économie mixte et les contrats de délégation de service public
par Claudie BOITEAU 946

2. Le devenir des sociétés d'économie mixte locales
par André SANTINI 953

3. Que reste-t-il du *in house* ?
par Jean-Marc PEYRICAL 955

4. La problématique communautaire
par Gabriel ECKERT 959

5. La mise en concurrence du capital privé des sociétés d'économie mixte ?
par Marie-Yvonne BENJAMIN 973

6. Les sociétés d'économie mixte : seulement locales ou également nationales ?
par André DELION 977

DROITS ET LIBERTÉS

Droit administratif et Convention européenne des droits de l'homme

1. **Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et droit administratif**
Henri LABAYLE et Frédéric SUDRE ... 985

2. **Jurisprudence administrative et Convention européenne des droits de l'homme**
Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA et Laurent SERMET 994

FONCTION PUBLIQUE

Principe d'égalité des sexes et contrôle de conventionnalité des lois de validation

(concl. sur CE (avis), Ass., 27 mai 2005, *Provin*)

par *Christophe DEVYS* 1003

RESPONSABILITÉ

Les droits des caisses de sécurité sociale en appel dans le contentieux indemnitaire

(concl. sur CE, Sect., 1er juill. 2005, *Strada*)

par *Didier CHAUVAUX* 1015

URBANISME

La portée de l'illégalité d'un plan d'occupation des sols pour l'autorité administrative

(concl. sur CE (avis), 9 mai 2005, *Marangio*)

par *Emmanuel GLASER* 1024

DROIT ADMINISTRATIF ET CONSTITUTIONNEL

La réforme des lois de financement de la sécurité sociale devant le Conseil constitutionnel

par *Jean-Eric SCHOETTL* 1030

Annexe

Cons. const., décis. n° 2005-519 DC, 29 juill. 2005, *Loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale*

La décision du Conseil constitutionnel du 24 mars 2005, *Hauchemaille et Meyet* : un nouveau pas en matière de contrôle des référendums

par *Marthe FATIN-ROUGE STÉFANINI* 1040

Annexe

Cons. const., 24 mars 2005, *Hauchemaille et Meyet*

L'amorce d'une « véritable révolution juridique » : la réponse du juge ordinaire et du Parlement à la censure par le Conseil constitutionnel d'une loi promulguée par *Julien BONNET* 1049

TRIBUNAL

DES CONFLITS ... 1054

Décisions récentes (1er semestre 2005)

par *Philippe TERNEYRE* 1054

CONSEIL D'ÉTAT 1059

Arrêts et avis récents (1er juillet 2005 - 31 août 2005)

par *Philippe TERNEYRE* 1059

TABLES 1081

Table alphabétique des matières. 1081

Table chronologique des avis et des décisions rapportés 1082



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ÉDITIONS DALLOZ

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.